



Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Lille, le 16 octobre 2020

Vincent Bouché
Secrétaire académique adjoint SNEP-FSU
Membre du Conseil Régional UNSS
276, Boulevard de l'Usine
59800 LILLE
vincent.bouche@snepfsu.net

Madame Valérie CABUIL
Rectrice de l'Académie de Lille
144, Rue de Bavay
BP 709
59033 LILLE cédex

Objet : Bilan des Associations Sportives suite au Conseil Régional du 1^{er} Octobre 2020

Madame La Rectrice,

Je me permets de revenir vers vous suite à la tenue du Conseil Régional UNSS du 1^{er} Octobre.

Les informations imprécises du protocole ont des impacts visibles sur le fonctionnement des Associations Sportives de l'académie dont vous trouverez ci-dessous quelques éléments.

Ainsi, je vous informe que, selon les informations dont nous disposons à cette date, sur 150 établissements de l'académie : 65% des AS fonctionnent en entraînement et en compétition, 32% uniquement en entraînement et 3% ont une injonction pour ne pas fonctionner émanant du chef d'établissement notamment dans le pas de calais.

Par ailleurs, 69% des AS se sont vues restreindre leur sortie en compétition par décision du chef d'établissement. 13% des AS se sont vues restreindre leur programmation d'activité sur décision du chef d'établissement notamment pour les sports collectifs et les sports de combat. 70% des AS indiquent, à ce jour, que leur nombre de licenciés est en baisse et 13% nous disent qu'ils sont en difficulté financière en raison du coût du contrat.

Ces données nous éclairent pour parvenir, comme vous le souhaitez, à réunir de nouveau un conseil Régional UNSS. Il serait alors important de déterminer les éléments de poursuite des rencontres inter-établissement UNSS, les éléments financiers que nous devons aborder le 1^{er} octobre et ce afin d'assurer la continuité de fonctionnement des Associations Sportives de l'académie.

Nous vous sollicitons également sur l'information donnée en CRUNSS selon laquelle 80 établissements n'étaient pas réaffiliés : qu'en est-il aujourd'hui et quelles en sont les raisons ?

Enfin, en date du 13 octobre, le SNEP-FSU vous a interpellé en CTA puis par mail afin d'avoir des informations claires et précises sur la tenue des rencontres inter-établissements dans le nord et le pas de calais. Nous réitérons notre demande aujourd'hui afin de clarifier la situation auprès des animateurs d'AS et aussi des familles et des élèves.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de recevoir, Madame la Rectrice, l'expressions de mes sentiments respectueux.

Vincent Bouché
Secrétaire Académique adjoint SNEP-FSU

Copie IA-IPR EPS
Copie Service Régional UNSS